

Département
du Bas-Rhin

Arrondissement de
Wissembourg

Nombre des
membres : 42

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer

SÉANCE DU 02 DÉCEMBRE 1996
Sous la présidence de Monsieur Bernard LOGEL

Présents : 36 votants

Tous les Délégués

sauf : MM. FRIEDMANN, GANGLOFF, ZINCK (excusés) représentés
respectivement par les Délégués Suppléants MM. WELTZER, MORITZ, SCHERTZ

MM. MEYER-KUHN, WEISHAAR J., MESSMER, LOBSTEIN, Mme MAECHLING -
excusés - M. MEYER Ch.

N° 504996

OBJET : PRESENTATION DE VALOISIRS - DESIGNATION DES DELEGUES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le Président informe les délégués que l'assemblée générale extraordinaire de la Maison des Jeunes et de la Culture de Woerth et environs s'est tenue le 15 novembre 1996 pour procéder à la modification de ses statuts.

Par cette modification, elle a pris le nom de VALOISIRS, et s'est constituée en association intercommunale ouverte principalement aux associations, personnes morales, qui oeuvrent à la mise en oeuvre de politiques socio-culturelles communales et intercommunales.

VALOISIRS sera chargé de la mise en oeuvre de la politique socioculturelle définie par la Communauté de Communes et deviendra l'employeur de l'animateur socioculturel.

La Communauté de Communes est membre de droit et représentée par trois délégués dont le Président. Un de ces trois délégués siégera au bureau exécutif de VALOISIRS.

M. NEUHARD et ^{Mme} WITTMER se déclarent candidats pour représenter, avec le Président, la Communauté de Communes.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de désigner M. NEUHARD et ^{Mme} WITTMER pour représenter, avec le Président, la Communauté de Communes à l'assemblée générale de VALOISIRS.

Pour copie conforme
WOERTH, le 04 décembre 1996

Le Président,
Bernard LOGEL

